

- 1 Dos à la cave coopérative , partir à gauche et, au croisement, encore à gauche. Sortir du village et, au premier embranchement, prendre la petite route à droite à travers les vignes. Au bout, bifurquer sur le sentier à gauche longeant la Thongue , puis remonter à gauche jusqu'à la route. Poursuivre jusqu'à la D 33 que l'on emprunte à droite. Passer le pont.
- 2 Dans les pins, s'engager à droite et trouver la piste qui retourne vers la Thongue ; la longer en rive gauche, en bordure de vigne, puis traverser un petit bois jusqu'à la route. Virer à gauche et, à l'intersection suivante, encore à gauche. Traverser la D 33 (prudence) et poursuivre à travers les vignes jusqu'au hameau des Montarels. Emprunter la route à gauche sur environ 150 m.
- 3 S'engager à gauche sur une piste. Cheminer en balcon au-dessus des vignes vue sur le château de Marjon, au nord). Plus loin, déboucher sur une route que l'on descend à gauche. Passer le gué sur la Thongue, puis remonter vers les vignes sur environ 50 m.
- 4 Virer à droite le long de la vigne, la contourner, puis accéder à la vigne basse par un sentier à droite. Longer la Thongue et, au mazet, monter la piste en face.
- 5 A l'intersection, prendre à gauche. Traverser la D 146 (prudence) et continuer en face sur 1,5 km, en longeant le vignoble, jusqu'au carréfour agrémenté d'oliviers.
- 6 Prendre à droite et marcher environ 500 m vue sur le château de Saint-Preignan). Monter à gauche et, à l'intersection suivante, poursuivre à droite afin de gravir le Ploch Poumat. Après la descente, gagner la D 146E2 que l'on emprunte à gauche.

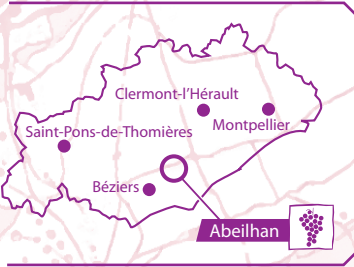
7 Avant le pylône, aller à droite sur la piste. À la route, descendre deux fois à droite (aire de pique-nique). Passer un gué, puis, à l'intersection, prendre à gauche (au gué suivant, accès à gauche aux vestiges d'une éolienne y revenir sur ses pas). Continuer sur la route sur environ 40 m, puis bifurquer à gauche sur la piste serpentant dans les vignes et les oliviers.

8 Tourner à nouveau à gauche à travers champ, passer un gué. Au croisement, prendre à droite et de suite à gauche vers Coulobres. Emprunter successivement la rue du Puits (puits), la rue de la Calade et la Grand'Rue. Au bout, prendre en face l'avenue du Pech Bellonet vue sur Abeilhan et le vignoble). Longer la vigne clôturée, puis descendre la piste bordée d'oliviers. En bas, continuer en face, passer un lotissement et le stade. Emprunter le chemin dans le prolongement ; il débouche sur une route que l'on suit à gauche.

9 A la croix, prendre la piste de gauche. Au croisement, emprunter la route à droite et rallier la D 33 dans Abeilhan. Traverser, puis la suivre à gauche jusqu'à l'intersection avec la D 146. Monter à droite, puis prendre à gauche le boulevard Louis-Pasteur jusqu'au parking.



Itinéraire entretenu par la Communauté de communes des Avant-Monts, avec l'appui technique de la FF Randonnée Hérault et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.



- ◆ Abeilhan, à 16 km au nord-est de Béziers, par les D 909, D 15 et D 33.
- ◆ **P** (GPS : N 43°27'04.9" – E 3°17'39.3") boulevard Louis-Pasteur, à la cave coopérative.
- ◆ Sur le territoire des communes de : Abeilhan, Alignan-du-Vent, Coulobres

RECOMMANDATIONS



- Respecter le travail des vignerons, ne pas grappiller.
- Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil.
- Prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- Respecter le milieu naturel, les propriétés privées, traversée de pâturage, bien refermer les clôtures.
- En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55, contact@fdc34.com, fdc34.com.

INFOS

- ◆ **Cave coopérative d'Abeilhan**
Les Caves Molière, 04 67 39 00 20, <https://lescavesmoliere.com/>
- ◆ **Office de tourisme Les Avant-Monts**
04 67 36 67 13, <https://tourisme-avant-monts.fr/>
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération / Conception : CDREP-A, Nicolas Vincent Éditions / Textes et photos : CDREP-A, C. Ribaudet, V. Casignau, CCOT / Impression : 2022.



moyen

3 h 45

15 km

La Thongue
et ses coteaux

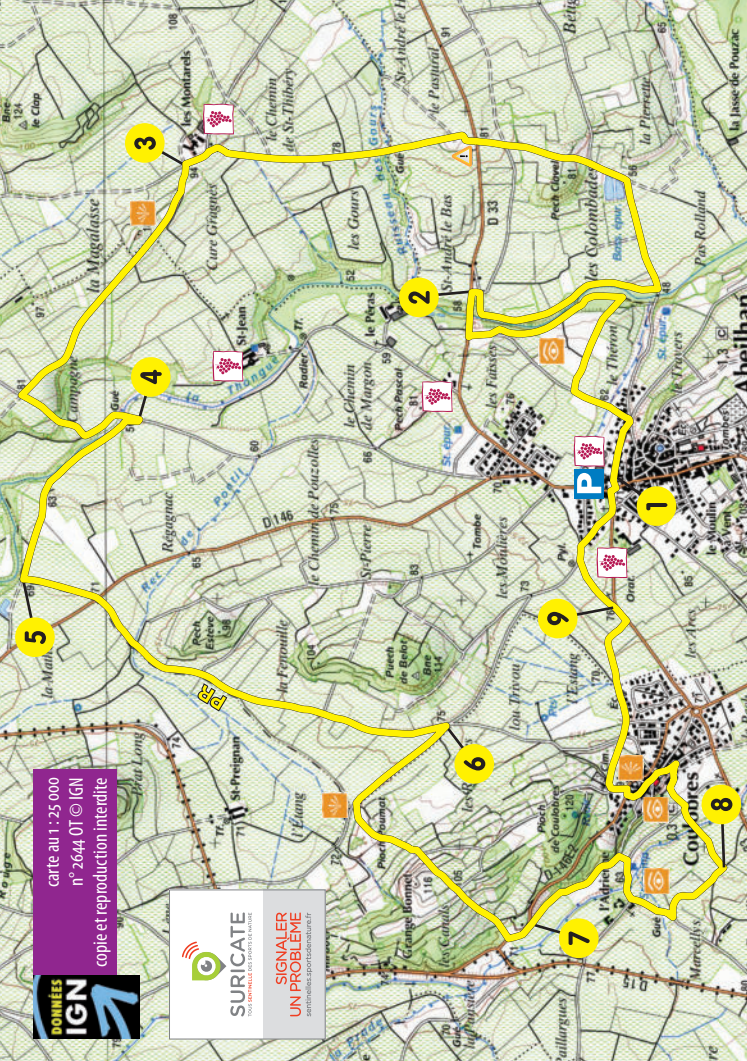
Abeilhan

Fiche

ENORANDO



L'enotour de l'Hérault



LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Repères numérotés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue
- Caveau
- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

CODE DE BALISAGE



AUTRES RECOMMANDATIONS :

> Prudence lors des traversées de routes. Ne rien cueillir. Respecter la propriété privée.
Numéro de secours : 112

LE VIGNOBLE DES CÔTES DE THONGUE

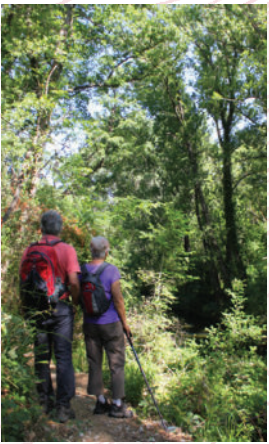
Le vignoble des vins IGP Côtes de Thongue est composé d'une grande diversité de sols. L'identification des terroirs et leur hiérarchisation ont permis de valoriser des cépages, d'adapter des modes de vinification, dans le but de diversifier des gammes de vins de qualité. Les cépages sont pour une large part assemblés, afin que chaque vigneron, en fonction de son terroir et de ses méthodes de vinification, personnalise son vin. Depuis plusieurs années, les vignerons des Côtes de Thongue sont engagés dans une démarche de protection de leur paysage viticole et de préservation d'espèces particulières mais aussi en faveur de la qualité de l'eau et plus particulièrement de la rivière Thongue. Ce terroir est marqué par la présence des « Folies languedociennes », châteaux vigneronniers témoins de la richesse qu'a connue la viticulture entre le milieu du XIX^e siècle et le début de XX^e siècle.



UNE RIVIÈRE NOMMÉE THONGUE

Prenant sa source à Fos et finissant sa course à Saint-Thibéry où elle se jette dans le fleuve Hérault, la Thongue présente un lit à faible débit qui s'écoule paisiblement durant la grande majorité de l'année. Il suffira d'une pluie diluvienne du début de l'automne, un épisode cévenol, pour que ce lit se transforme en torrent violent, détruisant (presque) tout sur son passage.

Par définition, la rivière de la Thongue fait partie des zones humides abritant de nombreux habitats et diverses espèces : des écosystèmes à fort enjeu écologique car très fragiles. Véritable corridor biologique, la forêt qui la borde est appelée ripisylve, dans les termes scientifiques. Ici, on l'observera dense par endroit et (trop) peu boisée à d'autres.



LES CHÂTEAUX VIGNERONS OU L'EXUBÉRANCE EN LANGUEDOC

Dimensions démesurées, styles architecturaux savamment mélangés, parcs soignés,... ainsi pourrait-on caractériser ces châteaux érigés par des propriétaires pas toujours issus de la noblesse mais dont « l'or rouge » a fait les fortunes. Le développement que connaît la viticulture languedocienne à la fin du XIX^e siècle est considérable. Dès lors, les familles de nobles, mais aussi d'autres acteurs de la société contemporaine, se présentent comme les principaux commanditaires de ces bâtisses. D'origines diverses, ces familles ont en commun un inébranlable attachement à la région et un goût pour l'abondance et l'exubérance.

Ces demeures associent toutes les époques architecturales (Moyen Âge, Renaissance, etc.) et s'entourent de grands parcs et de jardins d'hiver. Les intérieurs témoignent de la recherche de confort et de goût pour les meubles et les matériaux de bonne facture. Pour montrer leur richesse, les propriétaires font construire des tours et des pigeonniers, remplacer les tuiles en terre par des tuiles en ardoise, et plantent dans leurs jardins des cèdres et des palmiers. Très spécifiques à la région, ces châteaux vigneronniers, aujourd'hui encore toutes propriétés privées, témoignent d'un important pan d'histoire de la viticulture languedocienne.

À DÉGUSTER

- ◆ **Cave coopérative d'Abeilhan, Les Caves Molière**, 8 bd Louis-Pasteur, 34290 Abeilhan, 04 67 39 00 20, <https://lescavesmoliere.com/>, ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ◆ **Domaine La Limbardière**, chemin de l'étang, 34290 Abeilhan, 06 32 92 22 17, sur rendez-vous.
- ◆ **Domaine Les Filles de Septembre**, 30 avenue Georges Guynemer, 34290 Abeilhan, 04 67 39 01 65, visite sur rendez-vous.
- ◆ **Domaine Saint-Georges-d'Ibry**, route d'Espondeilhan, 34290 Abeilhan, 04 67 39 19 18, ouvert toute l'année, de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermé dimanche et jours fériés.

Retrouvez d'autres caves particulières de l'appellation sur : <https://www.cotesdethongue.fr/>

À VOIR

- ◆ **Le vignoble** des Côtes de Thongue.
- ◆ **Les villages circulaires** d'Alignan-du-Vent, d'Abeilhan et de Puissalicon.
- ◆ **Le château** de Margon.
- ◆ **La Font de l'Oli** à Gabian.
- ◆ **Le château-abbaye de Cassan** à Roujan.
- ◆ **Le village de Pouzolles**.

